



Compte-rendu de la huitième réunion du
Conseil de quartier Notre-Dame (réunion plénière),
qui s'est tenue le 3 octobre 2022 à 20h00, à la Maison de quartier

Personnalités invitées : Éric Rousset, Directeur des Déplacements et Aménagements Urbains,
Céline Defontaine, Responsable du service Mobilités et
Réglementations,
Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de quartier Notre-Dame.

Présents : Patrick Bouy, Président du Conseil de quartier Notre-Dame,
Éric Dupau, Conseiller Municipal, Vice-Président du Conseil de quartier,
Evelyne Huré, Secrétaire du Conseil de quartier Notre-Dame et Rapporteur de la
Commission ACS,
Marie-France Jourdan, Rapporteur de la Commission PTE,
Camille Amar, Rapporteur du groupe Projets-Voirie,
Michel Chatain, Rapporteur du groupe Mobilités-Plan vélo,
Jean Auger, Laure Bachelier, Michaël Chepy, Aubry de la Chesnais,
Philippe Chevreteau, Guy de Comeiras, Yvon-Pierre Coppin, Albert Delemarre,
Marie-Thérèse Desjardins, Jean-Baptiste Giraud, Laurent Giry, Karine Hoffmann,
Xavier Hubert, Luc Jeannin-Naltet, Marc Judel, Michel Mercadier,
Baudouin de Monts, Michel Morgenthaler, Nathalie de La Villéon, Charles Sater,
Guillaume Stochmer, Conseillers du quartier Notre-Dame,
Anne-France Simon, Conseillère Municipale.

Absents excusés : Marine Lallau, Rapporteur du groupe Environnement-Propreté, et
Monique Cambier, Conseillères du quartier Notre-Dame,
Emmanuel Lion, Maire-Adjoint, délégué à la Voirie et aux Mobilités,
Béatrice Rigaud-Juré, Conseillère Municipale.

Ouverture à 20h05 : Mot d'accueil de Patrick Bouy, qui remercie Céline Defontaine, Responsable du service Mobilités et Réglementations, et Éric Rousset, Directeur de la Voirie, pour leur présence ainsi qu'Isabelle Amiri pour son accueil.

Monsieur Emmanuel Lion, souffrant, n'a pu se rendre disponible et s'en excuse.

I) Interventions d'Éric Rousset, Directeur des Déplacements et Aménagements Urbains, et de Céline Defontaine, Responsable du service Mobilités et Réglementations

1. Carrefour Foch/Carnot/St Cloud :

Il faut redonner de la fluidité à la rue du Mal Foch.

Ce carrefour est aussi un point noir pour les cyclistes en raison d'une discontinuité des itinéraires cyclistes, et de l'arrivée de voitures en sens inverse.

A noter aussi des difficultés de circulation et une non-conformité réglementaire liée à l'absence de feu tricolore en haut de la rue Carnot

Il serait souhaitable de réduire la longueur du passage piéton Est/Ouest.

Ce carrefour se situe à l'intersection d'une rue communale et départementale, ce qui complexifie les décisions.

Il est donc envisagé :

- a) Construction d'un îlot refuge sur le long passage-piétons Est/Ouest de ce carrefour
- b) Mise en place d'un feu tricolore sur le haut de la rue Carnot et phasage des feux tricolores de ce carrefour.
- c) Reprendre l'angle, en face de l'agence BNP Paribas, pour permettre une giration plus facile.
- d) Continuité cyclable ; deux possibilités :
 - Monter sur le trottoir et passer comme les piétons : trottoir traversant.
 - Bande cyclable spécifique (idem à celle rues Royale / Général Leclerc) avec séparateur du côté droit (c'est-à-dire entre cette bande cyclable et la voie de tourne-à-droite), séparateur bien visible grâce à un marquage blanc et à des réflecteurs.
- e) Déplacement du stationnement motos.

Les échanges portent sur l'emplacement des containers-bacs poubelles, sur le positionnement du passage piétons face au marché aux fleurs, sur le positionnement de la bande cyclable ou son retrait.

Concernant l'îlot central, il est proposé que les pompiers soient consultés pour avis.

Enfin, le futur angle droit de la rue Carnot sera atténué.

2. Rue Carnot

L'aménagement d'une chaussée à voie centrale banalisée « chaucidou » avait été proposé mais finalement abandonné ; on revient donc à une solution cyclable plus classique avec une bande cyclable dans le sens montant de 1,70m, bande cyclable qui permet de réduire la largeur de la chaussée pour les automobilistes et donc de ralentir leur vitesse.

D'autre part, il est proposé une augmentation du nombre de places 15 minutes gratuites, mais soumis à discussion.

Le stationnement en épi sur la rue Carnot fait l'objet d'un échange de points de vue. (NDLR : en définitive, on s'oriente vers un stationnement classique le long du trottoir car l'option avec épis à 75° ou même à 45°, supprimerait totalement le stationnement côté Nord de cette rue, ce qui n'est pas du tout pratique au quotidien).

3. Rue Colbert

Il existe au sol des carrés blancs (encore appelés « sas »), pour faciliter l'aller et venue des serveurs entre leurs établissements et leurs terrasses. La proposition est de revoir le nombre de ces carrés blancs et de passer cette rue en Zone de Rencontre afin de sécuriser les traversées piétonnes des serveurs.

4. Autres sujets

- Observations relatives à l'extension récente de la Zone 30 : elle est globalement respectée ; mais il est signalé que la partie du Mal Foch vers le Square Jean Houdon, est moyennement respectée. Les vitesses sont également plus élevées la nuit ; aussi il est prévu d'y placer un radar pédagogique.
- Un marquage axial serait à créer rue de Provence pour limiter les excès de vitesse favorisés par la forte pente de cette rue.
- Signalisation impasse de Toulouse : on s'oriente vers la création d'une Zone de Rencontre et de la peinture au sol, qui priorisera les piétons.
- Rue des Deux Portes : une jardinière du restaurant à l'angle, gêne la visibilité des panneaux limitant la vitesse et le type de circulation ; demande sera faite au restaurateur de déplacer légèrement sa jardinière.
- Test d'un « petit bonhomme orange » : la ville a adhéré au CEREMA qui propose de tester dans 7 villes de France, un petit bonhomme orange, pour signifier que les piétons engagés avant le passage au vert des voitures, restent prioritaires. Il nous fallait déterminer deux carrefours communaux où pouvoir le tester ; avec plus de mille piétons jours, l'intersection de la rue du Mal Foch et du boulevard de la Reine a été choisie. L'expérimentation est prévue début 2023. Les feux piétons seraient donc matérialisés par trois couleurs : vert, orange, rouge.

Le but de cette expérimentation est de tester la réaction des piétons ; à noter que certains Conseillers alertent sur le coût éventuel de cette expérimentation.

Par ailleurs, des Conseillers évoquent d'autres possibilités :

- Un « petit bonhomme vert » qui avance pour annoncer la fin de la période de traversée piétonne.
- L'affichage du nombre de secondes restant avant la fin de la période de traversée piétonne.

Patrick Bouy remercie les deux intervenants pour leur écoute et leur forte implication au service de notre quartier et de notre ville.

II) Intervention d'Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de quartier Notre-Dame, sur l'actualité de la Maison de quartier

- Il reste des places, dans les ateliers, pour les pré-ados (ex : guitare pour les 12-14 ans) ; la Maison de quartier relance un club jeunes le mercredi
- Deux nouveaux animateurs sont arrivés
- Il reste des places sur les activités associatives
- Une association a été récemment accueillie, l'ASFIR, qui donne des cours de français à des personnes d'origine étrangère
- La Maison de quartier ne sera ouverte que la première semaine des vacances de Noël avec des activités « famille »
- Un atelier sur la « gestion des émotions parents enfants » a lieu samedi 8 octobre ; cet atelier rencontre beaucoup de succès et il n'y a plus de place ; mais on le programmera de nouveau.
- Une réunion aura lieu en novembre et permettra une présentation/rencontre des associations intervenant sur la Maison de quartier Notre-Dame
- Des séances d'initiation aux premiers secours, d'une durée de 90 minutes, sont organisées par la Croix-Rouge à la Maison de quartier Notre-Dame, les lundi 14 novembre et vendredi 2 décembre, à 14h ; ces initiations sont à faire connaître et à diffuser. Les membres du Conseil de quartier sont bien évidemment invités

Patrick Bouy remercie Isabelle Amiri pour le dynamisme de la Maison de quartier Notre-Dame au service des habitants.

III) Intervention de Patrick Bouy, Président du Conseil de quartier Notre-Dame, sur l'actualité du quartier.

- Des trous résiduels sur les trottoirs du boulevard de la Reine sont consécutifs soit à la mise aux normes électriques des feux tricolores soit à des sondages préalables au changement total de la canalisation d'eau potable, changement qui concernera la partie du boulevard de la Reine comprise entre la rue du Maréchal Foch et la rue des Réservoirs et ce à partir de janvier 2023.
- Les travaux à l'intérieur du bâtiment de l'ancienne Poste Centrale, avenue de Paris, devraient démarrer dans quelques semaines et s'étendre jusqu'à juillet 2024, avant les JO : restaurants, espaces de coworking et d'exposition, club de bridge.
- Place du marché Notre-Dame (NDLR : les travaux importants qui devaient porter sur l'ensemble des façades et des sols, seront finalement limités aux réfections les plus urgentes, et le reste des travaux sera remis à plus tard).
- Musée Lambinet : réouverture début décembre 2022.
- Une rencontre sur place avec les personnes fréquentant la place Hoche devrait avoir lieu le vendredi 10 mars 2023 à 16h30, rencontre animée à la fois par le Conseil de quartier et la Maison de quartier ; le but est triple : faire connaître davantage les activités famille de la Maison de quartier, être à l'écoute des personnes pour discerner ce qu'on pourrait améliorer sur la partie jardin de cette place et enfin permettre une action commune Maison de quartier / Conseil de quartier.
- Le traditionnel dîner du quartier Notre-Dame pourrait avoir lieu le vendredi 12 mai 2023.

IV) Questions diverses

- Sur la pollution sonore nocturne du bar club Les Caves du Roi Soleil, 5 passage de la Geôle, près de la place du Marché Notre-Dame : quand les personnes sortent de ce bar, elles font du bruit et salissent (immondices, bouteilles de bière, etc...). Cela commence dès le mercredi soir et les riverains en sont extrêmement agacés.
- Un membre du Conseil se fait l'écho d'une personne regrettant que la salle de sport, initialement prévue rue Carnot (dans les anciens locaux Revert), soit finalement basée près de la gare des Chantiers car habitant le quartier Notre-Dame, cela fait loin pour elle ; cette personne demande si ce choix est définitif ; le président répond par l'affirmative ; et des Conseillers signalent la présence sur le quartier d'autres salles de sport.
- Des branches d'arbres gênent la circulation des piétons sur le trottoir, d'une part à l'angle de la rue Berthier/Foch et d'autre part au niveau du 15 rue Berthier.
- Les flaques d'eau sur certains trottoirs sont assez nombreuses.
- La rue des Réservoirs a été végétalisée et c'est une réussite. On s'aperçoit qu'il y a un flux de piétons très importants et parfois, ils « mordent » sur les plates-bandes. Serait-il possible de mettre des ganivelles en bois (ou des petits rebords) pour les empêcher de marcher sur ces plates-bandes ?
- Les trottinettes et monoroues ou gyropodes ont-elles le droit de rouler sur le trottoir ? Il n'est pas autorisé de se déplacer à plus de 6km/h sur un trottoir, sauf si ce trottoir comprend une bande cyclable.

V) Intervention d'Éric Dupau, Conseiller Municipal et Vice-Président du Conseil de quartier Notre-Dame, sur l'actualité de la Ville

- Des changements de délégation ont eu lieu suite à l'élection à la députation de Charles Rodwell, François Darchis devient Maire-Adjoint tout en conservant ses délégations antérieures ; d'autre part Marie-Agnès Amabile, Conseillère municipale, reprend les délégations Jeunesse, Vie lycéenne et étudiante et Jeunes professionnels.

- Des élections ont lieu prochainement sur la deuxième circonscription de Versailles ; des personnes sont encore recherchées pour aider à tenir les bureaux de vote.
- Piscine Montbauron : cette piscine est exploitée en délégation de service public (DSP) par la société Vert Marine. Sur Versailles, la piscine a été réouverte très rapidement grâce aux trois actions engagées par la Mairie :
 - Pression sur le délégataire Vert Marine.
 - Sensibilisation des pouvoirs publics aux impacts de l'envolée des coûts de l'énergie
 - Accès du délégataire aux tarifs énergétiques du contrat collectif dont la Ville bénéficie jusqu'au 31 décembre 2022.

A cette occasion, il est mentionné le projet de Vélizy Villacoublay sur la géothermie, qui permet de limiter fortement les coûts de l'énergie ; à noter qu'une étude est prévue sur ce sujet par les services de la ville de Versailles.

- Rue des Etats-Généraux : va être végétalisée avec plantation d'arbres et rénovée.
- La ligne 18 du Grand Paris et le Centre Huit de Versailles : la future gare d'interconnexion étant positionnée sur l'emplacement du Centre huit, ce dernier est provisoirement relogé au 77 rue des Chantiers ; à noter qu'à terme, le Centre Huit sera relocalisé rue de la Porte de Buc sur un foncier acquis par la Société du Grand Paris.
- Le nouveau quartier de Gally : le terrain avait été acheté par l'établissement public foncier Ile de France et a été revendu à une société d'aménagement, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le projet comporte notamment un hôtel Huttopia à livrer pour les Jeux Olympiques 2024.
- Beaucoup de choses prévues dans le cadre de la saison culturelle : à Richaud, à la Bibliothèque Centrale..... ; réouverture du musée Lambinet.

VI) Date du prochain Conseil de quartier : lundi 9 janvier 2023 à 20h.

Le Président clôt la réunion à 22h, en remerciant les participants pour leur présence et leur engagement au service du quartier et de ses habitants.